



La secu a fait une faute?????

Par **taztom33700**, le **10/06/2009** à **16:05**

Bonjour,

je suis en arret depuis le 10 juin 2008 en septembre je suis convoqué par la cpam qui me dit de faire un dossier pour maladie professionnelle. mars 2009 ma maladie pro declare avec retroatif au 22 octobre 2008 date de ma demande. 1 mois apres reconvoque vers debut avril 2009 on me dit je vous consolide au 30 mai 2009. Le medecin n'avait meme pas mon dossier complet. Mon amie appelle pour savoir si je peux rester en maladie classique vu que je suis en reconversion car je ne peux pas reprendre mon travail, oui pas de soucis. pas de courrier durant tout le mois d'avril et mai donc considere que le medecin a regarde mon dossier et a changé d'avis. le 5 juin je recois un recommander du 2 juin m'indiquant que ma consolidation est arrete au 30 mai et pluds d'indemnités a partir de cette date. On me demande un certificat du medecin traitant puis le 8 juin je recois un autre courrier me disant qu'ils ont reçu le certificat de mon medecin. Mais j'ai vu mon medecin et n'a rien fait de t'elle et n'ai meme pas au courant de ma consolidation.

qu'est ce que je peux faire car depuis le 1 juin je ne suis plus indemnisé ? j'ai prevenu mon patron pour aller voir la medecine du travail pour inaptitude au travail et licenciement mais ne bouge pas. la cpam n'aurait pas du me l'envoyer plus tot le courrier? pour que je puisse me retourner et pourquoi ecrire qu'ils ont un certicat alos qu'il on pas?